L'écho des associations n°44

Octobre 2014

1991 20 ans 2011
la maison des associations

Sommaire

- Le mot des administrateurs
- Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS
- Reconnaissance à la vie associative
- Les rendez-vous des associations strasbourgeoises
- Appels à projets, prix, concours, etc.

Le mot des administrateurs

Quelle rentrée ! Cette année encore, les associations sont venues en nombre au parc de la Citadelle à la rencontre du public strasbourgeois pour faire connaître leurs actions et partager un moment autour de l'engagement bénévole. Nouveauté cette année, la bourse au bénévolat a rencontré un vif succès. La diversité de l'offre associative strasbourgeoise rappelle le dynamisme de ce secteur, malgré un contexte difficile et contraint. La Rentrée des Associations est un moment phare de l'activité de la Maison des Associations, qui s'attache à faciliter l'émergence de projets et de synergies entre ces membres. Cet accompagnement constant se poursuivra à l'automne, avec notamment la 54ème édition des Journées multi-conseils aux associations. Soutenir les dirigeants et les porteurs de projets associatifs et leur permettre de développer leurs compétences et leurs réseaux reste au cœur de la mission de la Maison des Associations.

Retour au sommaire

Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la Maison des associations

Mercredi 8 octobre – 54e Journée Multi Conseils

La 54e Journée Multi-Conseils aura lieu le mercredi 8 octobre à partir de 14h. Cette journée permet de rencontrer, en toute confidentialité, des spécialistes des principaux domaines concernant le fonctionnement associatif durant les créneaux horaires précisés dans le programme. Pour obtenir une consultation individuelle et gratuite auprès des consultants, il vous suffit de prendre rendez- vous auprès de la maison des associations du lundi au vendredi entre 10h et 12h et de 14h à 18h au
03 88 25 19 39. + http://www.mdas.org/uf/file/2014/54e%20JMC%20.pdf

Mardi 14 octobre – Soirée d'informations collectives

La maison des associations vous invite à la soirée d'informations le mardi 14 octobre de 18h15 à 20h15 sur le thème « quelle fiscalité pour les associations ? quelle fiscalité pour les dons ? ». Ces soirées d'informations sont gratuites , inscription au préalable à conseils@mdas.org Lieu : maison des associations de Strasbourg

Retour au sommaire

Reconnaissance à la vie associative

3ème édition du Baromètre des relations Associations/Collectivités

Associations Mode d'Emploi, lance la 3ème édition du Baromètre des relations Associations / Collectivités
Associations Mode d'Emploi, lance en partenariat avec La Fonda, le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations et France bénévolat, la 3ème édition du Baromètre des relations Associations / Collectivités.
Ce baromètre annuel a pour objectif de dresser le panorama des relations entre les associations et les collectivités et d'analyser leurs évolutions : enjeux, subventions, coopération ... Un focus spécifique y est fait cette année sur la perception des apports de l'engagement associatif, désigné Grande Cause nationale 2014. Les enseignements de ce baromètre seront analysés dans les revues professionnelles partenaires et à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales. Votre contribution est essentielle pour que cet outil d'observation devienne un Instrument de connaissance utile à tous.
Par avance, nous vous remercions des quelques minutes que vous voudrez bien consacrer à ce questionnaire. https://www.areyounet.com/runet/client/Reponse?i=151887406&s=7BA5131C

Retour au sommaire

Les rendez-vous des associations strasbourgeoises

Du 28 septembre au 26 octobre
Le SINE vous invite à cette seconde exposition en partenariat avec l'Artothèque de la ville de Strasbourg, à l'exposition d'art contemporain et territoire « Fragmutations 2 ».
L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 14h à 18h. Entrée libre
Renseignements : CINE de Bussierre – 155 rue de Kempf Strasbourg
www.sinestrasbourg.org

Du 4 au 29 octobre
Loisirs d'Alsace vous invite à des sorties pédestres dans la région : + Pour plus de renseignements : Renseignements et inscriptions à la permanence du jeudi de 18h à 19h30 Maison des Associations
Tél 03 88 25 19 39 Courriel : loisalsace@estvideo.fr Site : www.loisirsdalsace.fr +

9 octobre à 13h
La Strasbourgeoise organisée avec l'Office des Sports vous invite à la formation d'un ruban rose géant et lâcher de ballons.
Lieu : place Kléber Strasbourg

10 octobre à partir de 14h
L'Alsace Eureka Equilibre organise une conférence débat « La fonction d'équilibre et les troubles liés au vieillissement » Comment éviter les chutes ? Tomber n'est pas une fatalité et garder l'équilibre, cela s'apprend ! Entrée libre
Lieu : Rowing Club, salle du rdc 9 allée Colette Besson-Heyritz Strasbourg

11 octobre de 9h à 18h
APEDA 67 / Avenir Dysphasie Alsace / DFD organisent la 8ème Journée Nationale des DYS en Alsace. Participation solidaire : 2 euros par personne. Places limitées, sur inscription www.journée-des-dys-alsace.com . Programme complet www.apeda-france.com www.dyspraxies.fr www.dysphasie.org

11 octobre de 8h45 à 12h30
UDAF du Bas-Rhin organise une rencontre sur le thème « aidant au quotidien ».
Venez partager votre expérience concernant l'aide au handicap , au vieillissement auprès d'un ami, famille , voisin…
Lieu : CSC de l'ARES 10 rue d'Ankara – Strasbourg
Pour plus de renseignements : UDAF 03 88 52 89 87 udaf67@udaf67.fr

11 octobre à partir de 15h
Le PLAN organise la 3ème Journée Internationale des Filles. Venez rejoindre la grande marche pour le droit des filles à l'éducation, avec la participation de Pinar Selek, Roger Siffer…. Marche ouverte à tous.
Inscriptions et début des animations des 13h30. Codes vêtements : roses ou bleus.
Don libre de participation avec minimum de 2 euros.
Lieu : Place Kléber Strasbourg
Pour plus de renseignements : strasbourgmarchedroitsfilles@gmail.com

Du 11 octobre de 10h à 12h
Cycles & Solidarité organise en collaboration avec Enfants du Mékong une collecte de vélos . Aider les enfants de Phnom Penh-Cambodge à aller à l'école en offrant un vélo.

Lieu : Foyer de Mutzig
Pour plus de renseignements www.cyclesetsolidarite.org

Dimanche 12 octobre à partir de 10h
L'ARCAL vous invite à partager un moment convivial au restaurant le Dollenberg à Bad Peterstal-Griesbach.
Pour plus de renseignements ou vous inscrire 03 88 34 35 28

Dimanche 12 octobre à partir de 16h
Gospel Kids organise un concert à l'Eglise du Temple Neuf à Strasbourg. Entrée libre avec plateau, les fonds récoltés seront au profit de l'ONG Plan International France (Droit des filles).
Pour plus de renseignements : Geneviève 06 89 43 24 23

14 octobre à partir 18h45
Rencontres Egyptologiques de Strasbourg organise une conférence « La Pyramide du Vizir Khay ». La conférence portant sur les recherches de la mission archéologique Belge dans la nécropole Thébaine. Intervenant : M. Laboury, maître de recherche à l'Université Libre de Belgique.
Lieu : maison des associations 1a place des Orphelins – Strasbourg
Pour plus de renseignements : 06 26 27 07 61

16 octobre à partir 8h15
L'ARCAL organise une sortie à la Fondation Beyeler à Bâle, qui présente une exposition consacrée au peintre Gustave Courbet. Après le déjeuner au restaurant La Poste à Riedisheim pour la visite guidée de l'abbatiale romane Saints Pierre et Paul.
Pour plus de renseignements : 03 88 34 35 28

16 octobre de 18h30 à 21h30
L'Association ASPOA vous invite à une projection du film « Noé » commentée par Régine Hunziker, professeur d'Ancien Testament, histoire d'Israël et du Proche-Orient ancien, Faculté de Théologie Protestante, Université de Strasbourg . Entrée libre
Lieu : Institut le Bel à Strasbourg
Pour plus de renseignements : aejean@live.fr

Retour au sommaire

Appels à projets, prix, concours, etc.

APPEL A PROJETS « ENTRE LES LIGNES » 2015
"Prévenir et lutter contre l'illettrisme, l'affaire de tous", c'est le mot d'ordre des 1ères journées nationales d'action contre l'illettrisme, organisées du 8 au 12 septembre dans toute la France par l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme). C'est aussi l'affaire de la Fondation SNCF, mécène majeur de la prévention de l'illettrisme, qui lance le 7e appel à projets « Entre les lignes » à cette occasion.
En partenariat avec l'ANLCI, la Fondation SNCF veut encourager les projets associatifs de proximité qui, en donnant le goût des mots, contribuent à l'accès aux savoirs de base (lecture, écriture et calcul).
780 associations ont déjà été soutenues par la Fondation depuis 6 ans sur tout le territoire français.
Les projets proposés doivent concerner :
- Soit la petite enfance (jusqu'à 6 ans)
- Soit les années collège (11/15 ans)
Il s'agit, à travers diverses activités, de donner aux enfants des occasions de réussir et surtout de leur permettre de vivre des situations qui faciliteront l'ancrage des apprentissages en leur donnant du sens.
Les projets soumis ne doivent pas s'inscrire dans le cadre de l'enseignement classique ou de l'aide aux devoirs. La complémentarité avec l'école doit être montrée.
Pour plus de renseignements ou déposer vos dossiers : http://projet.fondation-sncf.org/fr

Cap au vert, des vacances pour les enfants malades
La Fondation de France propose à des enfants malades de partir en vacances avec des enfants bien portants dans des centres de vacances classiques, tout en bénéficiant d'un encadrement médical adapté.
Le programme Cap au vert développe depuis 1994 des partenariats avec l'Union des centres sportifs de plein air (UCPA) et plusieurs services hospitaliers qui ont relayé l'information auprès des familles et garanti l'encadrement médical des séjours. La

Fondation de France se tourne également, pour le repérage des bénéficiaires, vers des associations s'occupant elles-mêmes d'organiser des loisirs pour enfants gravement malades.
Cet appel à projets s'adresse aux services hospitaliers volontaires, ou aux associations en lien avec un service hospitalier qui, parce qu'elles prennent en charge des jeunes malades tout au long de l'année (accueil, soutien, loisirs), peuvent :
• repérer des enfants susceptibles d'être concernés par cette offre (notamment en fonction de leurs capacités physiques);
• informer les familles ;
• permettre le détachement d'un soignant (infirmier(e), médecin...) ou d'une personne-relais qui côtoie habituellement les enfants pour assurer la continuité des soins nécessaires lors du séjour.
Durant le séjour, les enfants malades partagent des activités et/ou leur vie quotidienne avec des enfants bien portants.
La Fondation de France finance le séjour et le transport des enfants ainsi que de l'accompagnant, et, le cas échéant, le matériel spécifique nécessaire au bon déroulement des soins quotidiens.
Les séjours se déroulent pendant les congés scolaires.

Comment répondre ?
Les demandes sont examinées tout au long de l'année. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Jessica Rudent
Tél : 01 44 21 31 44 – Fax : 01 44 21 31 01
E-mail : Jessica.Rudent@fdf.org

Appel à projets 2012 - 2015 "SOS TAUDIS - Expérimentation"- Fondation Abbé Pierre

Les projets proposés doivent :
- répondre à une lacune, un blocage et/ou un besoin clairement identifié sur le territoire et présenté de manière précise dans le projet ;
- ne pas se substituer aux dispositifs de droit commun et utiliser au maximum ces derniers ;
- ne pas se superposer à un dispositif existant (public ou non) de même nature ;
- ne pas venir en renforcement ou en développement d'une mission de l'association déjà existante, notamment au motif que cette dernière serait insuffisamment financée.
Enfin, les projets intégreront l'objectif de faire évoluer les politiques publiques en s'appuyant sur l'exemplarité et les bonnes pratiques produites.
Date de clôture : 31 décembre 2015
Pour plus de renseignements : http://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/appel_a_projet_sos_taudis.pdf

Appel à projets : FAVORISER LE LIEN SOCIAL, L'ÉCHANGE HUMAIN, LE PARTAGE PAR LE BIAIS DU VÉGÉTAL

Tout au long de l'année, la Fondation Georges Truffaut soutient financièrement de nombreuses associations afin de les aider à réaliser leur projet.
Les dossiers sont examinés par le Comité Projets, qui se réunit régulièrement pour sélectionner les projets à soutenir.
L'équipe de la Fondation (ou les ambassadeurs Magasins) informe de la décision et des prochaines étapes si le dossier est validé.
Pour chaque projet, une convention de partenariat sera signé et un rapport final demandé.
Les projets retenus se situent en grande majorité à proximité des jardineries TRUFFAUT, dans le but de pouvoir assurer un soutien régulier.
Pour plus de renseignements : http://www.fondation-georges-truffaut.org/les-projets/#1
Date limite 31 décembre 2014

Appel à projets LES BOURSES DÉCLICS JEUNES DE LA FONDATION DE FRANCE

Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation ou un projet personnel dans les domaines les plus divers (sciences, techniques, environnement, action sociale, humanitaire, art, artisanat, culture, etc.). Depuis 1975, date d'attribution des premières bourses, intitulées jusqu'en 2001 "Prêts d'honneur aux jeunes", plus de 850 projets et vocations ont été soutenus.
Calendrier de l'appel à projet
1er septembre - 15 novembre 2014 : Inscriptions en ligne ou par courrier (questionnaire de présélection et lettre de recommandation).
15 novembre 2014 – Janvier 2015 :
Etude des questionnaires de présélection par le Comité de lecture.
Envoi d'un dossier de candidature par email uniquement aux candidats retenus dans le cadre de la présélection.

Notification par courrier à l'ensemble des candidats ayant envoyé leur candidature dans le cadre de la présélection.
Décembre 2014 – Février 2015 :
Retour des dossiers de candidature complets à la Fondation de France.
Printemps 2015 :
Jury final pour l'attribution des Bourses déclics jeunes 2015
Juin 2015 :
Cérémonie de remise des bourses aux lauréats du concours 2015
Pour plus de renseignements : http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Bourses-et-Prix/Les-bourses-Declics-jeunes-de-la-Fondation-de-France/Appel-a-candidatures#inscritpions

Appel à projet : SOLITUDE : AGIR POUR S'EN SORTIR

Après Demain cherche à briser le cercle vicieux de la solitude en amenant la personne isolée à trouver en elle-même les ressources nécessaires pour regagner une place dans la société. Ainsi, il soutient et accompagne les associations qui favorisent l'émergence et la réalisation d'initiatives portées par des personnes souffrant de solitude, du fait d'un isolement individuel ou d'un cloisonnement communautaire.

Après Demain est un fonds de dotation familial créé dans le but de lutter contre les solitudes et les privations de liberté.

Il intervient en attribuant des subventions et en proposant un accompagnement à des associations de terrain. Il lance un appel à projet spécifique sur le thème de la solitude, qui procède d'une convergence entre les valeurs des fondateurs et une analyse des besoins du terrain.

Être acteur pour sortir de la solitude

La solitude est un phénomène produit par des causes multiples (veuvage, chômage, discrimination…) et qui se manifeste par un isolement subi. Cette absence ou limitation des interactions sociales fait naître chez la personne un sentiment d'inadaptation voire d'inutilité sociale, et cette image dégradée que la personne isolée a d'elle-même constitue à son tour un frein à la resocialisation. L'isolement est donc un phénomène qui s'auto amplifie. Dès lors, la sortie de la solitude suit un cheminement qui commence par un travail autour de l'estime de soi de la personne isolée et se prolonge par un accompagnement vers une resocialisation graduelle. Ce processus progressif peut se schématiser comme suit :

• Le renforcement individuel : la personne devient actrice de sa vie, en prenant conscience de ses ressources propres et de sa capacité à faire des choix puis à les mettre en oeuvre.
• Le collectif : la personne rejoint puis s'implique dans un groupe dont les membres ont vécu des expériences similaires à la sienne. Ce groupe de « pairs » constitue un espace sécurisant de première resocialisation.

Il permet de développer les actions d'entraide mutuelle qui créent une émulation et une revalorisation des membres.

• L'intégration sociale : la personne, individuellement ou collectivement, prend l'initiative de développer les interactions avec la société. Ces moments de rencontres influent à la fois sur le bien-être des personnes et contribuent à modifier les préjugés et représentations sociales sur sa communauté.

Il s'agit donc d'une démarche responsabilisante, par laquelle l'individu devient acteur de sa vie, de sa communauté et de la société.

Sont éligibles les actions proposant, en tout ou partie :
1- Un renforcement des capacités des personnes en situation d'isolement à travers des actions de révélation des compétences, puis de définition et de mise en oeuvre de choix de vie individuels.
2- L'émergence et la consolidation d'initiatives portées par des personnes partageant le même type de difficultés, et poursuivant un but d'entraide.
3- Des actions collectives et valorisantes suscitant des rencontres, créant du lien social et luttant contre la stigmatisation.
4- Des activités à forte valeur ajoutée sociétale où la personne en difficulté devient aidant, acteur social ou moteur de changement sociétal.

Pour plus de renseignements : http://www.apresdemain.org/appel-%C3%A0-projets-1

Retour au sommaire

Contact :
accueil : 03 88 25 19 39

Directeur de la publication : Mathieu Cahn
Responsable de la publication : Patrick Gerber

Désabonnement à la newsletter :

Lettre électronique envoyée par la Maison des associations de Strasbourg
1a place des orphelins 67000 STRASBOURG